

Réf: Dossier N° 069403

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « O'SUPER PAIN » en abrégé « OSPB »

Siège social Abidjan, Yopougon, SONGON-KASSEMBLE, Lot
1264, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « O'SUPER PAIN » en abrégé « OSPB »

Objet : FABRICATION ET VENTE DE PAIN
VIENNOISERIE
PÂTISSERIE
GLACE ET MERCHANISES
DIVERSES
BANQUE ET SERVICE TRAITEUR
ÉVÉNEMENTIEL

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SONGON-KASSEMBLE, Lot
1264, Ilot NEANT

Dirigeant(s): Mme TIEMOKO OUHINHINOULOVA NATHALIE
EPOUSE AMIDO (GÉRANTE)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-00087 du 11/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°00839/GTCA/RC/2022 du 11/01/2022

